Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260320-DCM_2026_13-DE

POULDERGAT
POULDREGAD

Commune de Pouldergat
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt mars, à dix-sept heure trente-quatre minutes, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri SAVINA, Maire.

Etaient présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Philippe CORNEC, M. Philippe MARLE, M. Anthony GONIDEC, M. LIETOT-URVOIS Martial, Mme Isabelle FIACRE, Mme Catherine LAMOUR, Mme Karine ALIOUANE, Mme Mélanie BERGEN, Mme Elodie REMY, M. Tristan LE BARS

Absents ou excusés : M. Adrien KERVAREC

Pouvoirs : M. Adrien KERVAREC donne pouvoir à M. Tristan LE BARS

Secrétaire de séance : Mme Catherine LAMOUR

Date de la convocation : 16 mars 2026

DCM 2026-13 : Détermination du nombre d'adjoints

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12

M. le maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de Pouldergat étant de 15 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 4.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

entendu l'exposé du rapporteur,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de trois (3) postes d'adjoints au maire.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260320-DCM_2026_13-DE

A Pouldergat, le 20 mars 2026,
Pour extrait conforme,

Henri SAVINA,
Maire

Catherine LAMOUR
Secrétaire de séance

Mairie de POULDERGAT
(Finistère)